

EXTRAIT DE L'ACTE DE MARIAGE N° 16

Le vingt quatre décembre deux mil trois à onze heures trente
devant Nous qui sommes publiquement en la maison commune

Époux

Nom NICOLAS

Prénoms Jocelyn Michel

né à Saint Esprit Martinique

le 28 Septembre 1968

fils de NICOLAS Alexandrine
Nom du père
Ginette

Prénoms du père

et de

Nom de la mère

Prénoms de la mère

Les futurs conjoints ont déclaré⁽¹⁾

qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage

Les futurs conjoints ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

(1) Compléter ainsi la formule : "qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage" ou "qu'un contrat de mariage a été reçu le(date)
par(nom et résidence du notaire)".

MENTIONS MARGINALES⁽²⁾

Épouse

Nom LUXIN

Prénoms Marie - Linie Calixte

née à Schoelcher Martinique

le 16 octobre 1967

fille de LUXIN Pasquin Richard
Nom du père

et de GERMACK Marie
Nom de la mère

Prénoms de la mère

Délivré conforme au registre,

le 24 décembre 2003

L'Officier de l'État Civil



(2) Jugement de divorce, de séparation de corps, de rectification de l'acte, etc...

Premier Enfant

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 217

Le Sept Novembre diese an quatre

à deux heures 55'

est né (1)

Nancy Antoine NICOLAS

du sexe garçon

à (2) Grande Montagne

Délivré conforme aux registres, le

7 Nov 2004

Sceau de la Mairie

L'Officier de l'Etat civil



MENTIONS MARGINALES (3)

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé le (4)

à (5)

Délivré conforme aux registres, le

Sceau de la Mairie

L'Officier de l'Etat civil

MENTIONS MARGINALES (3)

(1) Nom et prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.

Deuxième Enfant

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N°

254

Le Vingt Mai Deux + Aois

Huit
à

Naïs 06 heures 11'

est né (1)

NICOLAS

du sexe

Féminin

à (2)

la TRINITE (MARTINIQUE)

Délivré conforme aux registres, le

20 Mai 2008

Sceau de la Mairie

L'Officier de l'Etat civil

+ Mel rayenay



MENTIONS MARGINALES (3)

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé le (4)

à (5)

Délivré conforme aux registres, le

Sceau de la Mairie

L'Officier de l'Etat civil

MENTIONS MARGINALES (3)

(1) Nom et prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.

(2) Lieu de naissance.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Date du décès.

(5) Lieu du décès.